

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE  
DES PROPRIÉTAIRES**

Séance du 10 mars 2026 à 10 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	14
Présents	4
Représentés	2
Absents	8

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 24 février 2026 s'est réunie à Domme sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PRUNIS Corentin est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026\_AP\_1**

Objet : Election du Syndicat

Monsieur ROY Sébastien, président, rappelle que chaque année les mandats d'un tiers des membres du Syndicat arrivent à leur terme.

Ainsi, conformément aux statuts de l'ASA, les membres du Syndicat, ci-après désignés, sont renouvelables :

Mr ROQUE Alain, Mr ROY Sébastien

Après avoir recueilli les candidatures, et en avoir délibéré, l'assemblée des propriétaires (Abstention : 0 - Voix pour : 6 - Voix contre : 0), décide :

- D'élire les syndics qui se sont présentés :
  - o Mr GRENDENE Didier
  - o Mr ROY Sébastien

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
PRUNIS Corentin



Le Président,  
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION  
DE DOMME  
MAIRIE  
24250 DOMME**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE  
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 10 mars 2026 à 10 h 00

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 24 février 2026 s'est réunie à Domme sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PRUNIS Corentin est élu secrétaire de séance.

Nombre de propriétaires	
En exercice	14
Présents	4
Représentés	2
Absents	8

**DELIBERATION N° 2026\_AP\_2**

**Objet : Rapport d'activité**

Le président présente son rapport sur l'activité de l'ASA et sur sa situation financière en s'appuyant sur le dossier de gestion réalisé par l'ADHA24.

Ce Rapport d'activité est annexé à la présente délibération, il a été présenté lors de l'assemblée des propriétaires.

L'Assemblée de propriétaires, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré (Abstention : 0 - Voix Pour : 6 - Voix contre : 0), décide :

- D'approuver le rapport d'activité présenté par le président

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
PRUNIS Corentin



Le Président,  
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION  
DE DOMME  
MAIRIE  
24250 DOMME**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE  
DES PROPRIETAIRES**

Séance du 10 mars 2026 à 10 h 00

Nombre de propriétaires	
En exercice	14
Présents	4
Représentés	2
Absents	8

L'assemblée des propriétaires sur convocation adressée le 24 février 2026 s'est réunie à Domme sous la présidence de Mr ROY Sébastien

Mr PRUNIS Corentin est élu secrétaire de séance.

**DELIBERATION N° 2026\_AP\_3**

**Objet : Information tarification**

Le président informe les adhérents qu'après examen des comptes, le Syndicat a délibéré sur la mise en place des tarifs suivants pour 2026 :

- Abonnement : 250 € HT/ Module – appel en avril
- Consommation : appel en novembre

0.12 € HT / m<sup>3</sup> - pour un quota de 2000 m<sup>3</sup> par module souscrits

0.24 € HT / m<sup>3</sup> - pour les m<sup>3</sup> en dépassement du quota

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,  
PRUNIS Corentin



Le Président,  
ROY Sébastien

**ASA IRRIGATION  
DE DOMME  
MAIRIE  
24250 DOMME**






ASA de Domme  
Mairie 24250 DOMMEAssemblée des propriétaires  
du : .....20/03/2026.....

## Liste d'émargement

Usager - Propriétaire	Souscriptions		Signature
	S1	S2	
<b>EARL CHEZ PASCAL</b>			
- BONNASSI YVES	0,50	0,00	
- BONNASSI EMMANUEL	0,50	0,00	
- MARCILLAT JACQUES	3,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		4,50	0,00
<b>EARL DU ROC MARTY</b>			
- DE MALEVILLE GERALD	1,00	0,00	
- ROQUE ALAIN	3,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		4,00	0,00
<b>GAEC DE LA GANE</b>			
- GOUNARD Michele	0,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		0,00	0,00
<b>GPL 24</b>			
- DE MALEVILLE GERALD	4,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		4,50	0,00
<b>GRENDENE Didier</b>			
- GRENDENE RUBENS	3,00	0,00	
- VALLADE VIRGINIE	0,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		3,50	0,00
<b>LAGRANGE PIERRE</b>			
- LAGRANGE PIERRE	4,50	0,00	
- SUCCESSION AGRAFEIL Maurice Notaire Maître Marie-Agnès	2,50	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		7,00	0,00
<b>LAGREZE CLAUDE</b>			
- LAGREZE CLAUDE	1,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		1,00	0,00
<b>MAGNANOU PASCAL</b>			
- MAGNANOU PASCAL	2,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		2,00	0,00
<b>MARCILLAT JACQUES</b>			
- MARCILLAT JACQUES	0,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		0,00	0,00
<b>PEGORARO REGIS</b>			
- PEGORARO REGIS	2,00	0,00	
<u>Total de l'usager =</u>		2,00	

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = ha supplémentaires

<b>Usager</b> <i>- Propriétaire</i>	<b>Souscriptions</b>		<b>Signature</b>
	<i>S1</i>	<i>S2</i>	
<b>RAYNAL DENIS</b>			
- RAYNAL DENIS	4,00	0,00	
<b>Total de l'usager =</b>		4,00	0,00
<b>SARL La FERME FLEURIE</b>			
- LAFON MARTINE	1,00	0,00	
- PEGORARO REGIS	4,00	0,00	
- ROQUE ALAIN	2,00	0,00	
<b>Total de l'usager =</b>		7,00	0,00
<b>SCEA DE LA RIVIERE DE DOMME</b>			
- PEGORARO JEROME	4,00	0,00	
<b>Total de l'usager =</b>		4,00	0,00
<b>SUCCESSION AGRAFEIL Maurice Notaire Maître Marie-Agnès CABANEL</b>			
- SUCCESSION AGRAFEIL Maurice Notaire Maître Marie-Agnès C0,50	0,50	0,00	
<b>Total de l'usager =</b>		0,50	0,00
<b>Total sur la Structure =</b>		44,00	0,00

MEMO : Unité S1 = ha Unité S2 = ha supplémentaires